

Vu le 21-9-2020
CCG MALET JF

ANNONCES LEGALES

le dauphiné
Le Journal d'Annonces Légales de référence

Publiez vos marchés publics
• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités
• ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACTS SAVOIE 04 79 53 86 72 / L'Ann. Legales 730@ledauphine.com

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE COURCHEVEL

Modification simplifiée n° 4
du Plan Local d'Urbanisme
de la commune déléguée de La Perrière

Monsieur le Maire de la commune de Courchevel informe le public que par délibération en date du 19 août 2020, le conseil municipal a approuvé la modification simplifiée n° 4 du P.L.U. applicable sur le territoire de la commune déléguée de La Perrière.

Cette délibération est affichée en mairie de Courchevel (Chef-Lieu Saint-Bon) et au mairie annexe de La Perrière sur le panneau prévu à cet effet. Elle est également consultable sur le site internet www.mairie-courchevel.com.

2184 5000

COMMUNE DE COURCHEVEL

Modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Saint-Bon-Tarentaise

Monsieur le Maire de la commune de Courchevel informe le public que par délibération en date du 19 août 2020, le conseil municipal a approuvé la modification simplifiée n°2 du P.L.U. applicable sur le territoire de la commune déléguée de Saint-Bon-Tarentaise.

Cette délibération est affichée en mairie de Courchevel (Chef-Lieu Saint-Bon) sur le panneau prévu à cet effet. Elle est également consultable sur le site internet www.mairie-courchevel.com.

2184 5000

VENTES AUX ENCHÈRES

Ventes Judiciaires

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

AVIS D'ATTRIBUTION

VALGRETTE LA ROCHELETTE COMMUNE NOUVELLE

Avis d'attribution

M. André DURAND - Maire
1 place Albert Bay - 73118 LA ROCHELETTE
Tél : 04 79 25 50 32 - Fax : 04 75 25 78 25
m@ledauphine.com

Objet : Les prestations du présent marché concernent la démolition des bâtiments et ouvrages attenants, consistant l'ancien garage Michalozan, situé à l'angle des rues de La Gare et Max Franck à LA ROCHELETTE :

- bâtiment garage / réparations (2 niveaux)
- bâtiment cuisine / cuisine
- mur de clôture en pierres adossé au parking
- aménagements extérieurs (végétation, rampes, sodas, divers)
- l'emprise des ouvrages à démolir sera celle indiquée sur le plan en annexe du CCTP.

Le site comporte deux mitoyennetés, dont les ouvrages devront faire l'objet de dispositions de préservation de la part de l'entreprise.

Référence acheteur : 2020MAPA030
Nature du marché : Travaux - Procédure adaptée
Attribution du marché
Nombre d'offres reçues : 5
Date d'attribution : 07/09/2020
Marché n° : 2020MAPA030
EIGI SAS, 107 rue Pasteur, 38160 SEYSSINS
Montant HT : 54 976,25 €
Envoi le 07/09/20 à la publication
Pour recevoir cet avis intégré, allez sur <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

2185 14 00

ARTICLE 7 : Madame le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de MONTVALEZAN pour recevoir ses observations écrites ou orales aux jours et heures suivants :

- Vendredi 14 août de 09h00 à 12h00
- Mercredi 19 août de 15h00 à 18h00
- Vendredi 21 août de 09h00 à 12h00
- Mercredi 26 août de 14h00 à 17h00
- Mardi 1^{er} septembre de 09h00 à 12h00
- Mardi 8 septembre de 15h00 à 18h00
- Mardi 15 septembre de 14h00 à 17h00.

ARTICLE 8 : Le projet a été soumis à évaluation environnementale, laquelle est jointe au dossier d'enquête publique, ainsi qu'à l'avis de l'association environnementale et le cas échéant la réponse écrite du maître d'ouvrage à cet avis.

ARTICLE 9 : L'arrêt d'ouverture d'enquête publique fixant les modalités de l'enquête est affiché pendant un mois en mairie. La personne responsable du projet surprés de laquelle des informations peuvent être demandées est Monsieur Jean-Claude FRAISSARD, Maire de la commune de Montvalézan.

2184 5000

PRÉFET DE LA SAVOIE

Avis d'enquête publique

Création d'un aménagement hydroélectrique sur le Saint-Bernard Communes de Modane et Saint-André

Le Préfet de la Savoie informe le public que conformément à l'arrêté préfectoral signé le 8 septembre 2020, une enquête publique de 32 jours du mardi 28 septembre au vendredi 30 octobre 2020 concernant la création d'un aménagement hydroélectrique sur le torrent du Saint-Bernard, se tiendra sur les communes de Modane et Saint-André.

Le dossier de demande d'autorisation sera déposé en mairie de Modane du 28 septembre au vendredi 30 octobre 2020 afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre d'enquête publique aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.

M. Jean-François MALET est nommé commissaire-enquêteur.

2184 5000

Le commissaire-enquêteur siègeera en mairie de Modane, de 9 heures et heures d'essais, selon un protocole élaboré pour le respect des mesures barrières nécessaires en cette période d'urgence sanitaire ; entre autres : lieux d'enquête situés dans des salles suffisamment grandes et aérées à intervalles réguliers ; organisation des files d'attente par fléchage et fléchage du public ; mesures barrières appropriées à la crise COVID 19 (distanciation en salle de permanence spécialement à disposition de masques, de gel hydroalcoolique et de gants pour la manipulation du dossier d'enquête).

Demaincences :

- mardi 28 septembre de 09h00 à 12h00
- vendredi 16 octobre de 15h00 à 18h00
- vendredi 20 octobre de 14h00 à 16h00

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier pourra également être consulté :

- sur le site des services de l'Etat en Savoie : <http://www.savoie.gouv.fr/Pages/publics/Environnement/Eau-foret-biodiversite/avis-d-enquete-publique-est-et-foris>
- Le public pourra à cette adresse, formuler ses observations en ligne sur le projet.

Un service informatique accessible gratuitement en DD/USEE - L'Adret - 73011 Chambéry le Haut, et qui sera mis à disposition du public aux heures habituelles d'ouverture. Des observations écrites pourront être adressées au commissaire-enquêteur par voie électronique à l'adresse suivante : dd-usee-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr (en précisant en tête de l'envoi "enquête Saint-Bernard - Modane Saint-André"), ou à la mairie de Modane par voie postale. M. Patrick RENON de la société SERHY pourra, en cas de besoin, fournir au public des informations sur le projet (adresse mail : patrick.renon@serhy.com).

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Modane et Saint-André et à la préfecture de Savoie (DD I GESP), où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la date de l'enquête publique.

Ces documents pourront également être consultés pendant la même période, à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site Internet des services de l'Etat en Savoie : <http://www.savoie.gouv.fr/Pages/publics/Environnement/Eau-foret-biodiversite/avis-d-enquete-publique-est-et-foris>

Le préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.

2184 5000

S.C.P. Christine VISIER-PHILIPPE - Carole OLLAGNON-DELROISE & ASSOCIÉS
Avocat - 159 allée Albert Sylvestre - 73000 CHAMBERY - Tél. 04 79 85 19 69 - Fax : 04 79 70 41 60 - www.visier-ollagnon-avocats.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
D'UN APPARTEMENT ET CAVES SIS SUR LA BRIDOIRE (SAVOIE)

Adjudication fixée au mardi 13 octobre 2020 à 8h30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHAMBERY - Palais de Justice

MISE A PRIX : 20000,00 €

VISITE DES LIEUX : LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020 DE 16 HEURES À 17 HEURES, SUR PLACE

Désignation : biens sis sur la commune de LA BRIDOIRE (73520), 520 route du Lac, cadastrés section B n° 136, pour 5 a 35 ca, lots n° 41 et 45, soit dans un immeuble en copropriété :

- le lot n° 41, soit au 2^e étage, un appartement de trois pièces avec une partie grenier au-dessus, desservi par un escalier d'accès intérieur et balcon comprenant : deux chambres et une cuisine.
- le lot n° 45, soit au sous-sol, une cave portant le n° 45, située dans le bâtiment principal dont l'accès se fait par le hall d'entrée situé au rez-de-chaussée.

Description - occupation : les biens sont donnés en location.

Frais : ils sont supportés par l'acquéreur en sus du prix de vente.

Conditions de la vente : les enchères ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de CHAMBERY.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution de CHAMBERY et sur le site internet de l'avocat poursuivant.

S.C.P. Christine VISIER-PHILIPPE - Carole OLLAGNON-DELROISE & ASSOCIÉS - Avocat
159, allée Albert Sylvestre - 73000 CHAMBERY - Tél. 04 79 85 19 69 - Fax : 04 79 70 41 60 - www.visier-ollagnon-avocats.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
EN DEUX LOTS DE DEUX APPARTEMENTS AVEC CAVES SIS SUR LA BRIDOIRE (SAVOIE)

ADJUDICATION fixée au MARDI 13 OCTOBRE 2020 à 8 heures 30 à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHAMBERY - Palais de Justice

MISE A PRIX Lot n° 1 : 30 000 €
MISE A PRIX Lot n° 2 : 30 000 €

Désignation : Biens sis sur la commune de LA BRIDOIRE (73520), 520 route du Lac, cadastrés section B n° 136, d'une superficie de 5 a 35 ca, dans un immeuble en copropriété :

- Lot n° 1 : Le lot de copropriété n° 38, au 1^{er} étage, un appartement avec petit grenier, cuisine, trois chambres, petit balcon.
- Lot n° 2 : Le lot de copropriété n° 44, au sous-sol, une cave dont l'accès se fait par le hall d'entrée situé au rez-de-chaussée.
- Lot n° 2 : Le lot de copropriété n° 29, au 2^e étage, un appartement avec petit grenier au-dessus et balcon, cuisine, deux chambres, un réfrigérateur.
- Lot n° 2 : Le lot de copropriété n° 46, au sous-sol, une cave dont l'accès se fait par le hall d'entrée situé au rez-de-chaussée.

DESCRIPTION - OCCUPATION : Le lot n° 38 et une cave sont actuellement loués.

FRAIS : Ils sont supportés par l'acquéreur en sus du prix de vente.

CONDITIONS DE LA VENTE : Les enchères ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de CHAMBERY. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution de CHAMBERY et sur le site internet de l'avocat poursuivant.

VISITE DES LIEUX : Lundi 28 septembre 2020 de 17 heures à 18 heures, sur place.

Pour tous renseignements et consultation du Cahier des Conditions de Vente, s'adresser à : S.C.P. Christine VISIER-PHILIPPE - Carole OLLAGNON-DELROISE & ASSOCIÉS - Avocats - 159, allée Albert Sylvestre - 73000 CHAMBERY - Tél. 04 79 85 19 69 - Fax : 04 79 70 41 60 - www.visier-ollagnon-avocats.fr et au greffe du Juge de l'Exécution de CHAMBERY.

S.C.P. SAILLET & BOZON, société d'avocats
1, rue Général Ferrié - 73000 CHAMBERY

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
d'une MAISON avec terrain, grange et bungalow, Lieudit « La Luzerne » sur la commune de PRESLE (SAVOIE)

Adjudication fixée au MARDI 13 OCTOBRE 2020 à 10h00 à l'audience du Juge de l'exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE de CHAMBERY, place du Palais de Justice - 73000 CHAMBERY.

MISE A PRIX : 3000 € (TROIS MILLE EUROS)

Visite sur place le lundi 28 septembre 2020 de 14h à 15h

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHAMBERY, service des saisies Immobilières (RG N° 19/00011), ou au Cabinet de la SCP SAILLET & BOZON, Société d'Avocats, 1 rue Général Ferrié - 73000 CHAMBERY (Tél. 04 79 60 67 08).

AVIS

Enquêtes publiques

COMMUNE DE MONTVALEZAN

Avis d'enquête publique
Modification de droit commun n°1
du Plan Local d'Urbanisme
Ouverture à l'urbanisation secteur Avenir nord
Prolongation de l'enquête publique

ARTICLE 1 : Par arrêté n°2020_202 du 24 juillet 2020, le maire de la commune de MONTVALEZAN a prononcé l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification du droit commun n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de MONTVALEZAN. La modification de droit commun n°1 du plan local d'urbanisme a pour objectif l'ouverture à l'urbanisation de la zone ZA1 de l'Avenir nord.

Par arrêté n°2020_232 du 27 août 2020, et suite à la décision motivée du commissaire enquêteur en date du 25 août 2020, le maire de la commune de MONTVALEZAN a complété l'arrêté n°2020_202 du 24 juillet 2020 et prolongé la durée de l'enquête publique relative à la modification n°1 du P.L.U. de la commune de Montvalézan, initialement prévue pour la période du 14 août au 15 septembre 2020, pour 6 jours soit jusqu'au 21 septembre 2020 à 17h.

ARTICLE 2 : Au terme de l'enquête et des conclusions émises par le commissaire enquêteur, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Montvalézan, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

ARTICLE 3 : Madame Hélène CURCIET, Administrateur Civil en retraite, a été désignée pour procéder à l'enquête publique en qualité de commissaire enquêteur, par Monsieur le président du tribunal administratif de Grenoble dans une décision en date du 6 mars 2020.

ARTICLE 4 : Il sera procédé à une enquête publique portant sur la modification de droit commun n°1 du plan local d'urbanisme de MONTVALEZAN, cette enquête se déroulera pendant 32 jours du 14 août 2020 à 09h00 au 21 septembre 2020 à 17h00.

ARTICLE 5 : Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique pour la version papier en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture, ainsi que sur les horaires des permanences (voir article 7), et pour la version numérique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.mairie-montvalézan.fr>, également sur le site : <https://www.registre-numerique.fr/plu/montvalézan>, et sur un poste informatique mis gratuitement à disposition du public en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture, ainsi que sur les horaires des permanences (voir article 7), pour la version numérique.

ARTICLE 6 : Le public pourra consigner ses observations, propositions et contrepropositions jusqu'au 21 septembre 2020 à 17h00 :

- Sur le registre d'enquête, tenu à sa disposition en mairie de MONTVALEZAN, aux heures et jours habituels d'ouverture, ainsi que sur les horaires des permanences (voir article 7) ;
- Sur le registre numérique d'enquête ouvert à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plu/montvalézan> ;
- Les envoyer par courriel à l'adresse sécurisée suivante : plumontvalézan@mairie-montvalézan.fr ;
- Les adresser par correspondance au commissaire enquêteur au siège de l'enquête en mairie de MONTVALEZAN, à l'adresse suivante : Madame Hélène CURCIET - commissaire enquêteur - MAIRIE DE MONTVALEZAN 1, place de la mairie, Chef-Lieu, 73700 Montvalézan.

marchés publics le dauphiné

Plateforme de dématérialisation

La plateforme de signature des marchés publics

AVIS D'APPELS D'OFFRES

L2020C01379

Avis d'appel public à la concurrence

Marchés privés

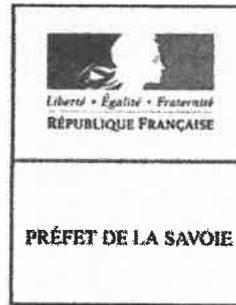


Groupes ActionLogement

- 1-MAITRE D'OUVRAGE :** SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT - 34, avenue de Grugliasco - 38130 ECHIROLLES.
- 2-OPERATIONS-OBJET DU MARCHÉ :** LE TOUVET « Clos schmitt » Amélioration thermique de 10 logements.
- 3-PROCEDURE DE CONSULTATION :** Procédure adaptée.
- 4-MODE DE DEVOLUTION :** Les marchés seront traités en lots séparés.
- 5-DESIGNATION DES LOTS - NATURE DES TRAVAUX :**
Lot 02/2A Charpente Couverture zinguerie
Lot 06/07 Menuiseries extérieures bois
Lot 17/18 Chauffage plomberie ventilation
- 6-DELAI D'EXECUTION :** 7 mois à partir de Novembre 2020.
- 7-MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION :** A partir du 11 septembre 2020, le dossier peut être retiré sous format électronique sur le site : www.marchés-securises.fr
- 8-DATE LIMITE ET MODALITES DE REMISE DES OFFRES :** La date limite de remise des offres est fixée au 3 octobre 2020 à 12 heures, devront être déposées sur le site : <https://www.marchés-securises.fr>
- 9 -JUSTIFICATIFS ET CRITERES D'ATTRIBUTION :** Tous les éléments précisés dans le règlement de consultation.
- 10-DUREE DE VALIDITE DES OFFRES - NATURE DES PRIX :** -Validité des offres 120 jours - Prix révisables.
- 11-RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :** Les demandes sont à déposer sur la plateforme.
- 12-DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE :** le 9 septembre 2020.

AVIS ADMINISTRATIFS

L2020C01377



PRÉFET DE LA SAVOIE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Création d'un aménagement hydroélectrique sur le Saint Bernard Communes de Modane et Saint André

Le Préfet de la Savoie informe le public que conformément à l'arrêté préfectoral signé le 8 septembre 2020, une enquête publique de 32 jours du mardi 29 septembre au vendredi 30 octobre 2020 concernant la création d'un aménagement hydroélectrique sur le torrent du Saint Bernard, se tiendra sur les communes de Modane et Saint André.

Le dossier de demande d'autorisation sera déposé en mairies de Modane du 29 septembre au vendredi 30 octobre 2020 afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre d'enquête publique aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.

Monsieur Jean-François MALET est nommé commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur siègera en mairie de Modane, aux dates et heures ci-dessous, selon un protocole élaboré pour le respect des mesures barrières nécessaires en cette période d'urgence sanitaire ; entre autres :

- lieux d'enquête situés dans des salles suffisamment grandes et aérées à intervalles réguliers ;
- organisation des files d'attente par fléchage et filtrage du public ;
- mesures barrière appropriées à la crise COVID 19 (distanciation en salle de permanence avec la mise à disposition de masques, de gel hydroalcoolique et de gants pour la manipulation du dossier d'enquête).

Permanences :
mardi 29 septembre de 9h00 à 12h00
vendredi 16 octobre de 13h30 à 16h30
vendredi 30 octobre de 13h30 à 16h30

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier pourra également être consulté :

- sur le site des services de l'État en Savoie:
<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques>

/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets ; Le public pourra à cette adresse, formuler ses observations en ligne sur le projet.
- sur un poste informatique accessible gratuitement en DDT /SEEF - L'Adret - 73011 Chambéry le Haut, et qui sera mis à disposition du public aux heures habituelles d'ouverture.

Des observations écrites pourront être adressées au commissaire enquêteur par voie électronique à l'adresse suivante :

ddt-seef-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr (en précisant enquête hydroélectricité Saint Bernard - Modane Saint André), ou à la mairie de Modane par voie postale.

Monsieur Patrick RENON de la société SERHY pourra, en cas de besoin, fournir au public des informations sur le projet (adresse mail : patrick.renon@serhy.com).

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairies de Modane et Saint André et à la préfecture de Savoie (DDT /SEEF), où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ces documents pourront également être communiqués pendant la même période, à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site Internet des services de l'État en Savoie :

<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Rapports-commissaires-enqueteurs>

Le préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.

DL 30-9-2020

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SAVOIE

Avis d'enquête publique

Création d'un aménagement hydroélectrique sur le Saint-Bernard Communes de Modane et Saint-André

Vu le 30-9-2020
LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
F. Y.

Le Préfet de la Savoie informe le public que conformément à l'arrêté préfectoral signé le 8 septembre 2020, une enquête publique de 32 jours du **mardi 29 septembre au vendredi 30 octobre 2020** concernant la création d'un aménagement hydroélectrique sur le torrent du Saint-Bernard, se tiendra sur les communes de Modane et Saint-André.

Le dossier de demande d'autorisation sera déposé en mairie de Modane du 29 septembre au vendredi 30 octobre 2020 afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre d'enquête publique aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.

M. Jean-François MALET est nommé commissaire-enquêteur. **Le commissaire-enquêteur siègera en mairie de Modane, aux dates et heures ci-dessous**, selon un protocole élaboré pour le respect des mesures barrières nécessaires en cette période d'urgence sanitaire ; entre autres : lieux d'enquête situés dans des salles suffisamment grandes et aérées à intervalles réguliers ; organisation des files d'attente par fléchage et filtrage du public ; mesures barrière appropriées à la crise COVID 19 (distanciation en salle de permanence avec la mise à disposition de masques, de gel hydroalcoolique et de gants pour la manipulation du dossier d'enquête).

Permanences :

- mardi 29 septembre de 9h00 à 12h00
- vendredi 16 octobre de 13h30 à 16h30
- vendredi 30 octobre de 13h30 à 16h30

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier pourra également être consulté :

- sur le site des services de l'État en Savoie : <http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avise-d-enquetes-publiques-eau-et-forets> ;

Le public pourra à cette adresse, formuler ses observations en ligne sur le projet.

- sur un poste informatique accessible gratuitement en DDT/SEEF - L'Adret - 73011 Chambéry le Haut, et qui sera mis à disposition du public aux heures habituelles d'ouverture. Des observations écrites pourront être adressées au commissaire-enquêteur par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-seef-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr (en précisant enquête hydroélectricité Saint-Bernard - Modane Saint-André), ou à la mairie de Modane par voie postale.

M. Patrick RENON de la société SERHY pourra, en cas de besoin, fournir au public des informations sur le projet (adresse mail : patrick.renon@serhy.com).

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairies de Modane et Saint-André et à la préfecture de Savoie (DDT /SEEF), où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ces documents pourront également être communiqués pendant la même période, à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site Internet des services de l'État en Savoie : <http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Rapports-commissaires-enqueteurs>

Le préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.

219727800

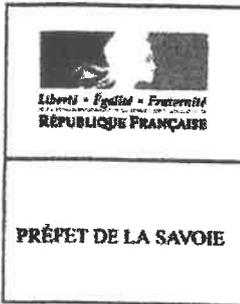
SAV18-V1

18 73

P1 T4 C2 PA 86V3

LDLSAVGE118

L2020G01378



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Création d'un aménagement hydroélectrique sur le Saint Bernard Communes de Modane et Saint André

Le Préfet de la Savoie informe le public que conformément à l'arrêté préfectoral signé le 8 septembre 2020, une enquête publique de 32 jours du mardi 29 septembre au vendredi 30 octobre 2020 concernant la création d'un aménagement hydroélectrique sur le torrent du Saint Bernard, se tiendra sur les communes de Modane et Saint André.

Le dossier de demande d'autorisation sera déposé en mairies de Modane

du 29 septembre au vendredi 30 octobre 2020 afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre d'enquête publique aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.

Monsieur Jean-François MALET est nommé commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur siègera en mairie de Modane, aux dates et heures ci-dessous, selon un protocole élaboré pour le respect des mesures barrières nécessaires en cette période d'urgence sanitaire ; entre autres :

- lieux d'enquête situés dans des salles suffisamment grandes et aérées à intervalles réguliers ;
- organisation des files d'attente par fléchage et filtrage du public ;
- mesures barrière appropriées à la crise COVID 19 (distanciation en salle de permanence avec la mise à disposition de masques, de gel hydroalcoolique et de gants pour la manipulation du dossier d'enquête).

Permanences :
 mardi 29 septembre de 9h00 à 12h00
 vendredi 16 octobre de 13h30 à 16h30
 vendredi 30 octobre de 13h30 à 16h30

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier pourra également être consulté :

- sur le site des services de l'État en Savoie : <http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/>

Environnement-risques -naturels-et-technologiques /Environnement/Eau-forêt-biodiversité/Avis-d-enquetes -publiques-eau-et-forets ; Le public pourra à cette adresse, formuler ses observations en ligne sur le projet.
 - sur un poste informatique accessible gratuitement en DDT /SEEF - L'Adret - 73011 Chambéry le Haut, et qui sera mis à disposition du public aux heures habituelles d'ouverture.

Des observations écrites pourront être adressées au commissaire enquêteur par voie électronique à l'adresse suivante :

ddt-seef-enquetes-publiques @savoie.gouv.fr (en précisant enquête hydroélectricité Saint Bernard - Modane Saint André), ou à la mairie de Modane par voie postale.

Monsieur Patrick RENON de la société SERHY pourra, en cas de besoin, fournir au public des informations sur le projet (adresse mail : patrick.renon@serhy.com).

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairies de Modane et Saint André et à la préfecture de Savoie (DDT /SEEF), où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ces documents pourront également être communiqués pendant la même période, à toute personne physique ou

morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site Internet des services de l'État en Savoie :

<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-forêt-biodiversité/Rapports-commissaires-enqueteurs>

Le préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.

Vu le 9-10-2020
 Le CE MALET
 JFH

BULLETIN D'ABONNEMENT

OUI, je m'abonne à l'offre suivante :

- 75 € au lieu de 95 €** pour 1 an (52 n° dont des éditions spéciales + 2 hors-séries + 1 supplément) au format papier + la version digitale de tous les numéros offerte (consultable la veille des parutions papier)

Mes coordonnées :

Société : _____
 Mme M. Nom* : _____ Prénom* : _____
 Adresse* : _____
 Code postal* : _____
 Ville* : _____
 Téléphone* : _____ Email* : _____

* (Obligatoire pour le suivi de votre dossier)

Je choisis mon mode de règlement :

- Par chèque bancaire (joint) à l'ordre de « La Vie nouvelle »
 Par prélèvement automatique (joindre un RIB) Mandat SEPA à télécharger sur http://offices.fr/SEPA_AGD.pdf

Date et Signature : _____

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et d'abonnements spéciales (CGV)**

* Champs obligatoires
 Prix de vente de La Vie nouvelle en kiosques : 1,70€ (soit 88,40€ pour 52 numéros + suppléments).
 ** CGV téléchargeables sur http://offices.fr/CGV_AGD.pdf

LA VIE NOUVELLE

SAS COMPRA
 6, avenue de l'Europe,
 CS 10006
 38029 Grenoble Cedex 2
 Mail : prenom.nom@la-vie-nouvelle.fr
 SAS au capital de 1 500 000 €
 R.C.S. Grenoble 798 096 459

Président,
 Directeur de la publication :
 Dominique Verdier
 Directrice générale,
 Directrice des rédactions :
 Nasrine Kahia
 Directrice publicité,
 événements et partenariats :
 Florence Trabanon
 Annonces légales Juridiques,
 judiciaires et vie des
 sociétés :
 Tél : 04 76 84 32 01
 Mail : juridique@la-vie-nouvelle.fr
 Annonces légales appels
 d'offres, collectivités et
 administrations :
 Tél : 04 76 84 32 02
 Mail : legales@la-vie-nouvelle.fr
 Publicité commerciale :
 Tél : 04 76 84 32 10
 Mail : pub@la-vie-nouvelle.fr
 Rédaction :
 Rédacteurs en chef :
 Pierre Guerry, 04 76 84 32 04

Caroline Fouché, secrétaire
 générale de la rédaction,
 04 76 84 32 07
 Journalistes :
 Célia Di Girolamo,
 04 81 07 05 24
 Caroline Falque-Vert,
 04 81 07 05 66
 Victor Guilbert, 04 76 84 32 13
 Benjamin Lecouturier,
 04 81 07 05 07
 Virginie Trin, 04 81 07 05 27
 Prune Veïrot, 04 76 84 79 08

Agendas culturels :
 David Jourdan : 04 76 84 79 05
 Mail : agenda@la-vie-nouvelle.fr

Abonnements et diffusion :
 Sylvie Bonniot : 04 76 84 32 03
 Mail : abonnements@la-vie-nouvelle.fr

Infographie :
 Sébastien Bakirci,
 Nathalie Dessignolles,
 Ophélie Guedon,
 Carlos Magusteiro.

Principal associé :
 CPMRA Sas

Impression, façonnage :
 Rotimpress, 17181 Aiguaviva
 (Girona)
 Dépôt légal : 2 octobre 2020
 CPPAP :
 n° 0123 C 80692
 Affilié au BVP :
 N° ISSN : 1144-1696

LVNPP20

Offre valable jusqu'au 31/12/2020